

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français LMD



Mémoire de fin d'études
pour l'obtention d'un master en sciences du langage

L'emprunt arabe dialectal -français dans les conversations quotidiennes chez
les étudiants du département de français de l'université de Laghouat.

Présenté par : Merrad Faiza

Sous la direction de :

Mme.Selt Amel

Membres du jury :

1-Présidente : Mme.Ziouani Fatima zohra

2-Examineur : M.Grari Abdellah

3-Directeur de recherche : Mme.Selt Amel M.C.B

Année universitaire 2016-2017

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

♣• *Mes parents*

♣• *Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, de son soutien, de tous les sacrifices; pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail ;l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.*

♣• *L'âme de Mon père, quia œuvré pour m'aider à avancer dans la vie par l'éducation et le soutien permanent venu de lui*

♣• *Puisse Dieu le tout puissant l'avoir en sa sainte miséricorde,*

- ♣• *À mes chères sœurs*

- ♣• *À mes frères*

♣• *-A tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin.*

REMERCIEMENTS

♣ *Mon premier remerciement va à Allah Soubhanahou wa Taâla.*

♣ *Je remercie Mme Selet Amal ;ma directrice de recherche, qui a été toujours disponible lors des différentes phases de préparation de mémoire ; de ses remarques, de ses conseils et de sa sévérité qui m'a été d'une aide précieuse.*

♣ *Je tiens également à remercie mesprofesseurs du département pour leur aide et leur soutien tout au long ce parcours.*

♣ *Mes remerciements s'adressent aussi aux professeurs qui ont accepté de faire partie de mon jury.*

♣ *Je tiens aussi à remercie infiniment M.Mikhrentaire Abderrahman Pour tous ses conseils précieux ; ses orientations et toute son aide.*

Table des matières

Dédicaces

Remerciements

Introduction générale	9
-----------------------------	---

Partie 1 : Cadre théorique

Chapitre 1 :

L'emprunt

Introduction.....	9
1-3la situation sociolinguistique en Algérie (panorama).....	15
1.3.1l'arabe classique	15
1.3.2l'arabe dialectal.....	15
1.3.3le berbère.....	15
1.3.4le français.....	16
1.3.5l'anglais en Algérie.....	16
1.3.6l'espagnol.....	18
2.l'emprunt.....	19
2.1le contact de langues.....	19
2.2.1l'emprunt.....	20
2.3. L'importance du phénomène d'emprunt.....	22
2.4. emprunt vs alternance codique.....	22
2.5. emprunt vs bilinguisme.....	24

2.6emprunt vs diglossie.....	25
2.7. emprunt vs plurilinguisme(ou multilinguisme).....	25
2.8. emprunt vs calque.....	26
3. les types d'emprunt	28
3.1. l'emprunt de type intégral.....	28
3.2. l'emprunt intégral adapté.....	28
3.4. les faux emprunts.....	29
3.5. l'emprunt hybride.....	29
3.6. la formation composée.....	30
4 le français et l'arabe (langue emprunteuse et empruntée).....	31
4.1.1l français langue emprunteuse.....	31
4.2. le français langue empruntée.....	30
4.3. l'arabe langue emprunteuse	33
4.4. larabe langue empruntée.....	33
Conclusion.....	35

Chapitre 2 :Du recours à l'emprunt

Introduction	37
1-les raisons des emprunts	38
1.1les raisons historiques.....	38
1.2les raisons sociolinguistiques.....	39
1.3les raisons psychiques.....	42
1.3.1l'attitude linguistique	42

1.3.2l'attitude de la langue de supérieure.....	43
1.3.3.2langue de prestige.....	43
1.3.4. la langue des intellectuels.....	44
Conclusion	45

Partie 2 Etudes des enregistrements

Chpitre 1 : Enquête sur les raisons qui poussent à l'emprunt

Introduction	48
1.le choix de l'echntillon	49
2.critères des échantillons.....	50
3.la présentation du questionnaire.....	51
4.Etude du questionnaire	52
5.interprétation des résultats du questionnaire.....	53

Chapitre 2 : Etudes des enregistrements

Introduction	55
1.l'enquête et l'enregistrement.....	56
2.Méthode choisie.....	56
3.Analyse des enregistrements	56
4.L'interprétation des enregistrements.....	60
Conclusion	63
Conclusion générale	65
Bibliographie.....	67
Annexes	69

Introduction Générale

Introduction générale :

Nous nous proposons dans ce travail de recherche d'étudier un phénomène sociolinguistique qui peut s'observer dans un contexte plurilingue, où il y a un contact de langues dans un état qui constitue un métissage linguistique, démontre l'influence d'une langue précise sur les locuteurs d'une autre langue dite maternelle.

Il s'agit en fait d'étudier le phénomène d'emprunt linguistique

La population algérienne dans son parler, ses conversations à l'arabe dialectal « daridja » elle recourt aux mots français. Ce qui fait que le panorama sociolinguistique en Algérie est marqué par le plurilinguisme et le contact des langues dans l'usage quotidien. Ce phénomène-là impose l'observation et l'interrogation sur plusieurs points.

Notre thème de recherche s'intitule « l'emprunt français –arabe dialectal dans les conversations quotidiennes chez les algériens ».

Notre problématique porte principalement sur :

Les raisons derrière le recours des algériens au français dans ses conversations. Il s'agit donc en premier lieu d'étudier ; L'échange quotidien précisément chez les étudiants du département de français à Laghouat, notre échantillon de travail.

Nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Pourquoi ce phénomène dans le cadre sociolinguistique algérien ?
- Quelles sont les raisons sociolinguistiques, psychiques, historiques derrière l'usage des locuteurs de mots empruntés constituant ce parler propre aux algériens ?
- Est-ce que l'emprunt est une pratique qui se fait spontanément ou intentionnellement

Nous avons jugé utile d'émettre les hypothèses suivantes :

- La population algérienne serait influencée par le lourd héritage constitué de la culture et de la langue française ; hérité après une longue période coloniale. Rend cette société un pays francophone par excellence.
- Le recours au parler français-arabe dialectal serait plus fort chez les locuteurs qui ont le sentiment que parler le français est le signe de prestige et des gens cultivés.
- Dans le cadre de la recherche nous avons été amenés à faire une investigation dans le milieu des étudiants du département de français de l'université de Laghouat .nous nous sommes intéressé aux échanges quotidiens entre eux en matière de langue courante.
- Vu que notre échantillon est composé d'étudiants arabophones ; Notre cadre théorique est construit autour des concepts suivants:
 - La situation sociolinguistique en Algérie.
 - Les phénomènes linguistiques du contact de langues.
 - L'emprunt.
 - La langue emprunteuse et la langue empruntée
 - Le recours à l'emprunt français par des arabophones.
 - Les raisons de ce recours.

Notre étude est composée de deux parties :

- La première partie contient deux chapitres.
- Le premier est intitulé « éléments théoriques »
- Le deuxième est intitulé « les raisons du phénomène de l'emprunt »

Dans la partie interprétation des résultats nous avons cherché l'existence de ce phénomène dans le parler algérien. Cherchant aussi à travers des

Introduction Générale

enregistrement des types de ces emprunts en vue de répondre à notre problématique et comparer nos résultats à la théorie que nous avons posée.

Chapitre 01 :
Cadre théoriques

L'emprunt

Introduction

Notre recherche exige d'étudier les différentes situations de contact des langues. Le contact des langues résulte de plusieurs phénomènes langagiers comme le bilinguisme, plurilinguisme, l'alternance codique, etc. Ce sont des faits qui existent dans un milieu fécond en interférences linguistiques. Afin d'arriver à l'emprunt (notre objet d'étude), nous allons expliquer chacun de ces phénomènes. On expliquera l'emprunt et ses types comme un effet particulier de la coexistence des langues en Algérie. Ensuite nous essayons de présenter la situation sociolinguistique en Algérie ; le statut de chacune des langues en coexistence pour tirer un panorama de la superposition des langues dans ce pays. On verra que grâce à cette situation découle l'aspect d'une langue emprunteuse ainsi que l'aspect d'une langue empruntée. Nous allons présenter les deux aspects de langue française et de langue arabe.

1-1 Le Contact de langues

Le mot contact signifie qu'il y a deux ou plusieurs éléments en situation de coexistence. Concernant le domaine de la linguistique, ce contact dépend d'un espace où les langues confrontées au niveau du comportement de l'individu et aussi au niveau de la communauté linguistique plurilingue dans tous les domaines (institutionnel, professionnel, familiale, etc.). Le contact de langues est l'un des effets de l'ouverture sur l'autrui, cette notion est enracinée dans la linguistique depuis le début du 21^{ème} siècle par W. V Humboldt qui étudiait et comparait les langues pour les comprendre. En sociolinguistique, au début des années 60 le terme « contact de langues » a été utilisé pour la première fois par Weinreich pour désigner un phénomène qui

existe dans toutes les cultures et les communautés où il y a un usage de plusieurs langues dans un contexte linguistique donné.¹

Jean Louis Calvet avance : « il y aurait à la surface du globe entre 6000 et 7000 langues différentes et environs 200 pays, un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 langue pour chaque pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup plus) il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse » (Calvet 1993.p17).

D'après cette citation le phénomène de contact de langues est naturel, universel et affecte toutes les variétés qui existent dans chaque communauté. En outre ces variétés sont des variétés véhiculaires employées par une grande partie d'un territoire ainsi que des variétés vernaculaires utilisées dans des zones restreintes

Le même avis pour Marie louise moreau, la notion de contact de langues inclut « toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues. Ce fait affecte le comportement langagière des individus » (M-L Moreau, 1987).² Moreau confirme que la notion de bilinguisme est un effet de contact de langues chez l'individu qui possède la compétence langagière de parler deux langues. Cette compétence c'est l'aspect clair de l'existence de ce contact.

¹Article rédigé. http://halshs-archives.ouvertes.fr/Hals_Hal_id/halshs0.2901110 26janvier 2008

²NajetBoutemgharine –thèse de doctorat « emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française ;univ paris Diderot (paris 7)école doctoral 132 sciences du langage 12 décembre 2014discipline :linguistique théorique ;formelle et automatique

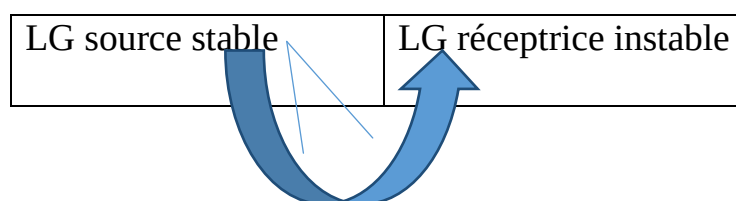
1-1.2L'emprunt

L'emprunt c'est un phénomène qui existe dans toutes les langues comme un effet du contact de ces dernières. Ainsi l'emprunt peut être considéré comme la conséquence linguistique d'une situation plurilingue. Cette situation résulte généralement du phénomène de « voyage des mots » ou d'un métissage d'un système linguistique et un autre.

Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique ?

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts » (1994, P 177). D'après cette définition, l'emprunt linguistique est le cas où un locuteur d'une langue donnée prête ou utilise un mot d'une autre langue (bien sûr, ce mot n'existait pas précédemment dans sa langue de ce locuteur).

Pour Onysko, ce transfert de mots est le produit d'une opération à sens unique, de la langue source à la langue cible ; la langue variante changée tout le temps par ce transfert. Pour illustrer cette idée coetsem (1988, p 25) propose le schéma suivant :¹



Transfert

¹NajetBoutemgharine –thèse de doctorat « emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française ;univ paris Diderot (paris 7)école doctoral 132 sciences du langage 12 décembre 2014discipline :linguistique théorique ;formelle et automatique p .81

Hamers qualifiait ce phénomène la formule d'intégration : « l'emprunt est un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue » (1983 p450).

Donc nous pouvons dire que du contact de deux langues résulte le phénomène de l'emprunt. Le trait ou le mot emprunté est intégré dans la langue réceptrice à différents niveaux (grammaticaux, lexicaux, etc.).

- N. Salminen (1997) avance dans le même ordre d'idées, que l'emprunt fait partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue : « l'emprunt consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot provenant d'une autre langue ; le développement des techniques modernes ; l'augmentation des échanges humains et matérielles etc. favorisent l'introduction de termes étrangers dans le lexique de la langue française ». On confirme ici que l'emprunt est un phénomène lié à l'échange humain, au contact des langues et à l'usage de la technologie (moyens audio-visuels surtout). ¹

1-1-2.1 Importance du phénomène d'emprunt

Il est difficile de compter le nombre d'emprunts faits par une langue. Cela confirme que l'emprunt est une richesse linguistique dans toutes les langues, c'est un phénomène qui se fait sans cesse. Nous donnons un exemple des statistiques fait par H.Walter (1997) dans le tableau sous-dessous ²

¹Morechta Mourad Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master option didactique des langues –cultures ;l'alternance codique comme stratégie de communication cas des étudiants de la 3^{ème} année L M D filière du français –univ de Biskra p .24

² Article rédigé eole.irdp.ch/activites_eole/annexes_doc/annexe_doc_18.pdf

Lgs d'emprunts	Nombre de mots
Anglais et american	2613
italien	1164
arabe	442
espagnol	362

1.1.3 Emprunt vs alternance codique

Selon Grumperz : « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre » (1989, 57).

L'alternance codique ou code switching est le phénomène le plus étudié dans les recherches sur le bilinguisme c'est le cas inhérent dans chaque contexte bilingue ou plurilingue où le locuteur alterne deux segments ou phrases entre de langues différentes.

En Algérie par ex : l'alternance entre l'arabe dialectal algérien et le français est très courante chez les locuteurs (Ali Bencherif 2009)

Ex : (Hat les papiers rahoum fi tomobile)on peut dire ici que le locuteur fait mélanger les règles de structure de deux langues l'arabe et le français.

La distinction entre les deux phénomènes est très compliquée, le niveau d'intégration d'un mot ou d'un segment de la langue source à la langue cible constitue souvent le moyen de savoir si l'on a utilisé un emprunt ou une alternance codique.

Pour Clyne et Onysko l'emprunt a une certaine intégration morphosyntaxique tandis que l'alternance codique jouit une liberté et résistance morphosyntaxique

Autrement dit ; le phénomène de l'emprunt consiste les unités lexicales simples par apport l'alternance qui consiste des lexies simples plus des segments linguistiques ou des phrases.¹

En outre certains linguistes ont distingué entre les deux phénomènes à travers la fréquence d'emploi ;ils ont constaté que « si l'élément étrange est récurrent dans un corpus donné on peut le classer dans la catégorie des emprunts ,si son nombre de d'occurrence est très faible voire de une seulement il s'agit d'alternance codique ,et non d'un emprunt ». d'après cette citation le facteur de répétition est l'élément qui les distingue, si le mot se répète dans une conversation fortement le phénomène classé comme un emprunt si la répétition de mot dans la conversation réduite ou le mot se répète une seule fois il s'agit donc d'une alternance codique.

Mais plusieurs auteures refusent ce critère qui n'est pas satisfaisant.

- Le sujet de l'alternance codique c'est un sujet discutable ,Nous notons que le type de cette dernière dans une conversations dépend de la relation entre les deux langue où il Ya toujours une langue dominante ,cette relation résulte un déséquilibre entre la langue matrice et la langue enchâssée .comme il a mentionné Myers –scotton (1993) langue matrice qui assure le cadre syntaxique et langue enchâssée qui amène des éléments s'insérer dans sa structure et soumettre à des conditions syntaxiques de la langue dominante

¹NajetBoutemgharine –thèse de doctorat « emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française ;univ paris Diderot (paris 7)école doctoral 132 sciences du langage 12 décembre 2014discipline :linguistique théorique ;formelle et automatique p .116.117

1.1.4 Emprunt vs Bilinguisme

Le bilinguisme est le cas où il y a un usage variable de deux langues différentes de façon individuelle ou par une communauté linguistique. Martinet affirme : « il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme (emploi concurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté). Certains refusent cette idée, pour ces derniers on est dans une situation de bilinguisme quand le locuteur maîtrise parfaitement deux langues. Il est important de souligner que le bilinguisme est différent de l'unilinguisme où les gens utilisent toujours la même structure phonologique, la même morphologie, la même syntaxe, le même lexique, etc.

On voit également le bilinguisme comme la compétence d'exprimer, de comprendre, de lire et d'écrire deux langues avec une grande facilité au niveau de l'individu. Pour Hagège, « être vraiment bilingue implique que l'on sache parler ; comprendre ; lire et écrire dans deux langues ».¹

1.1.5 Emprunt vs diglossie

Concernant le phénomène de diglossie nous constatons que plusieurs linguistes ont proposé le terme de « diglossie » pour désigner une situation où une communauté utilise selon les circonstances un idiome plus familier et de moins de valeur et un autre plus savant et plus recherché, alors la diglossie existe au niveau des communautés tout entières.

Le phénomène de diglossie résulte d'une relation entre une langue superordonnée et une autre langue ou variété de langues subordonnées dans les usages particuliers dans une société donnée et d'une façon moins stable.

¹Najet Boutemgharine –thèse de doctorat « emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française ; univ paris Diderot (paris 7) école doctorale 132 sciences du langage 12 décembre 2014 discipline : linguistique théorique ; formelle et automatique p.64

¹**Définition de la rousse** : « situation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur » exemple : le berbère et l'arabe en Algérie avant 2016.

Concernant la différence entre l'emprunt et la diglossie nous notons que le facteur le plus important ce qui distingue ces deux phénomènes celui de la **situation**, l'emprunt se fait dans toute les situations formelles ou informelles mais la diglossie est liée avec deux situations l'une formelle l'autre informelle ou familière. En outre quand on dit emprunt on désigne des mots ou traits linguistiques ; la diglossie désigne des discours tout entiers.

1.1.6. Emprunt vs plurilinguisme (ou multilinguisme)

Le plurilinguisme c'est l'utilisation de plusieurs langues par une communauté ou un individu autrement dit des locuteurs qui disposent d'une capacité d'utiliser plusieurs langues ou s'exprimer en plusieurs langues. (Jean Pierre CUQ. P 195 ²

Le plurilinguisme comme un objet de la sociolinguistique descriptive c'est aussi bien dans les répertoires verbaux que dans les communications sociales ». André Martinet (1982)* donc on peut dire dans une situation plurilingue plusieurs langues ou variétés le sujet parlant alterne ces langues il réfère à son répertoire pour communiquer dans différentes activités (familiale ; travail en vie sociale) .

¹Manouni Mohamed Brahim l'insécurité linguistique et les représentations linguistiques chez les étudiants de 2^{ème} année licence de français l m d de l'univ tahiri Mohamed –Bechar . Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage . univ de Laghouat , département de français L.M.D p.13

le phénomène de plurilinguisme est la capacité d'un individu de parler parfaitement plusieurs variétés linguistiques alors que l'emprunt dépend des mots étranges que ce soit venus d'une ou plusieurs langues ; il n'exige pas de maîtriser une langue parfaitement car l'utilisation de l'emprunt se fait parfois par des analphabètes ; prenant comme exemple le contexte sociolinguistique en Algérie, on utilise des mots français par toute la population les instruits ainsi que l'analphabètes

D'autre part ; un état multilingue c'est un état dans lequel deux ou plusieurs langues sont parlées par plus de 10 % de la population (Leclerc, langue et société 1992, E D Mondia, p 146) le plurilinguisme ainsi le multilinguisme signifie l'utilisation de plusieurs langues au sein d'un groupe sociale se diffère à l'emprunt qui est un état individuel en vue de l'usage d'un mot étrange par un locuteur même s'il n'est pas un phénomène social.

1.1.7.Emprunt vs calque

Le calque est un emprunt lexicale dont les constituants ont été traduits littéralement en imitant le mot d'origine sans l'emprunter tel quel. En linguistique comparée on appelle calque un type d'emprunt lexical particulier, on calque un mot par une traduction d'une entité sémantique ; calquer résulte un mot moins créatif par apport au mot d'origine à travers une traduction littérale. C'est une transposition mot à mot d'une locution d'une langue dans une autre (chien chaud en anglais hot dog ; tiers monde : Third world)

Dans le calque, le mot traduit par un terme existait dans la langue d'accueil il est par conséquent difficile de repérer qu'il s'agit d'un apport étranger.

Autrement dit, si l'emprunt gère des mots relativement indépendants, le calque gère des mots organisés dans une relation cohérente et plus au moins contraignante. En plus les mots, il faut gérer et respecter les rapports qui les

unissent. Exemple : d'un calquage du français à l'arabe dialectal algérien ;
l'expression Tenir le mur en arabe algérien ¹ شاد الحيط .

¹ Roland Laffitte .texte de la séance SELEFA « topologie des mots arabes dans les langues européennes » .
26janvier 2005.

1.2. Les types d'emprunt

La question des types d'emprunts a fait l'objet de plusieurs propositions de classification. Même si les avis divergent, les linguistes identifient presque les mêmes catégories d'emprunts. Les linguistes francophones se fondent largement sur les composantes de la langue qui sont concernées par le processus d'emprunt. Deux types majeurs de catégorisation se dégagent ainsi :

- Selon le processus : emprunt direct, emprunt indirect.
- Selon le résultat : les composantes linguistiques de la lexie issue du transfert (morphologique, syntaxique, sémantique, phonologique...etc.). Dans ce qui suit nous essayerons de présenter une typologie des emprunts qui n'aspire en aucun cas à l'exhaustivité.

1.2.1 L'emprunt de type intégral : l'emprunt est intégral lorsqu'il est le résultat de l'importation d'un signifiant et de son signifié ; d'une forme et de son contenu sémantique. Lors de son importation dans la langue d'accueil, la lexie n'a pas subi de modification par rapport à son modèle en langue d'origine. Lorsqu'elle passe d'un système à l'autre, sa forme n'est naturellement pas conservée. La définition du terme « emprunt intégral » se doit donc d'être adaptée en fonction des spécificités de la langue d'emprunt.

1.2.3. l'emprunt intégral adapté : l'emprunt intégral adapté tel quel est un mot issu de l'importation d'une forme étrangère s'accompagnant d'une modification. L'appellation d'emprunt intégral adapté est adéquate dans le cas où le contenu sémantique de la lexie française est importée et accompagnée d'un signifiant nouveau dans la langue arabe.

L'adjectif « adapté » indique dans ces conditions que la lexie importée se conforme au système graphique de la langue emprunteuse. L'adaptation est opérée sur les composants de la langue suivants :

La graphie : le mot importé subit une modification portant sur un ou plusieurs graphème (s) qui le compose (nt) par ex : l'adaptation graphique ; l'unification de deux composés détachés souvent grâce au travail d'union d'un mot anglais (bestseller), en français best-seller.

La morphologie : la proximité phonique des suffixes entre deux langues peut conduire à un aménagement morphologique final par exemple : challengeur est un mot emprunté intégral ; après son adaptation sur le modèle de l'anglais challenger.

La phonétique : l'adaptation graphique des emprunts aux langues étrangères est réalisée afin de diffuser une prononciation de la langue d'accueil, des phonèmes dans la langue emprunteuse sont substitués aux phonèmes étrangers originaux comme il y a mentionné loubier(Loubier, 2011, 45-50).¹

1.2.4.Les faux emprunts : Onysko (2007) définit le faux emprunt comme un phénomène qui se produit lorsqu'une langue cible utilise des éléments lexicaux d'une langue source dans le but de former un néologisme dans la langue source. Le faux emprunt résulte d'une importation « partielle » au niveau formel, le néologisme qui résulte de l'assemblage de matériel linguistique étranger est un mot qui pourrait très bien circuler dans la langue prêteuse.

1.2.5.L'emprunt Hybride : j. pfau (2008) considère les emprunts hybrides comme de faux emprunts particuliers. Le dictionnaire de linguistique et des

¹NajetBoutemgharine –thèse de doctorat « emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française ;univ paris Diderot (paris 7)école doctoral 132 sciences du langage 12 décembre 2014discipline :linguistique théorique ;formelle et automatique p 90.91.92.93

sciences du langage définit le « mot hybride » comme « un mot composé dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes » (1973, p. 246). Exemple : automobile : les morphèmes de ce mot sont d'une double origine : Sautos qui est grec et mobilis d'origine latine.

Les hybrides sont des mots composés d'éléments venant de deux langues différentes. Le résultat d'une construction hybride est un mot qui se fond difficilement dans le décor lexical d'une langue. Exemple : one meuf-show dans le français.

1.2.6. La formation composée complexe : cette catégorie d'emprunts contient les formations qui se situent entre les emprunts et les manifestations d'alternance codique, la plupart de ces formations fonctionnent comme des noms composés, les emprunts qui relèvent de cette catégorie constituent tous des segments syntaxiques dans leur langue source. Au français certaines compositions montrent de façon plus évidente, cette spécifié notamment celles qui contiennent un élément grammatical.¹

¹NajetBoutemgharine –thèse de doctorat « emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française ;univ paris Diderot (paris 7)école doctoral 132 sciences du langage 12 décembre 2014discipline :linguistique théorique ;formelle et automatique p 100.

1.3.La situation sociolinguistique en Algérie : (panorama)

Pour prendre une image parfaite sur la coexistence des langues parlées en Algérie, nous citons dans ce chapitre la situation sociolinguistique qui résulte le phénomène de l'emprunt, l'un des effets linguistique du contact de langues dans un contexte plurilingue c'est le territoire algérien .

1.3.1L'arabe classique : c'est une langue beaucoup plus imposée par son caractère sacré lié à la religion musulmane et au livre sacré « le coran », c'est une langue standard et littéraire, ayant accompagné la conquête islamique, une langue écrite avec ses propres caractères graphiques, elle a le statut de langue nationale et officielle, mais on ne peut pas considérer cette langue comme une langue maternelle d'un individu parce qu'elle est apprise par des institutions spécialisées et son usage est dans des contextes formels particuliers.¹

1.3.2.L'arabe dialectal : il a un statut historique lie à l'existence des arabes à cette région depuis des siècles, il existe sous plusieurs variantes très proche l'une de l'autre, il est populaire, on l'appelle aussi l'arabe algérien, c'est une variante de la langue arabe, chaque région arabophone à son propre parlé marqué par des termes spécifiques qui ne constituent aucun obstacle à la compréhension ...ex : l'arabe des oranais est très claire à un algérois, il est considérée inapte à véhiculer les sciences ni à être enseignée à l'école. il est la langue maternelle d'une grande majorité de la population. C'est la première langue véhiculaire en Algérie. Elle a pour origine lexicale et grammaticale l'arabe principale mais aussi l'influence de ces autres langues .Diffère d'une région à une autre (dans ce champ l'emprunt se découle) ,

L'accent de chaque région sert plus souvent à reconnaître l'origine régionale du locuteur.²

¹Manouni Mohamed Brahim l'insécurité linguistique et les représentations linguistiques chez les étudiants de 2^{ème} année licence de français l m d de l'univtahiri Mohamed –Bechar . Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage .univ de Laghouat ,département de français L M Dp.8

²Manouni Mohamed Brahim l'insécurité linguistique et les représentations linguistiques chez les étudiants de 2^{ème} année licence de français l m d de l'univtahiri Mohamed –Bechar . Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage .univ de Laghouat ,département de français L M Dp.9

1.3.3.Le berbère : c'est la langue la plus ancienne dans le territoire algérien .selon les dernières statistiques en 2013 (;27%)de la population algérienne parlent l'une des variantes des berbères .le kabyle, le Chaouia, le touareg ,le tumzabt et autres .En 2016 le berbère occupait le statut de la langue nationale par la constitution algérienne.

1.3.4. Le français : c'est la langue du dernier colonisateur de l'Algérie il occupe le statut de la première langue étrangère,. Mais la plus usuelle dans la population, elle avait occupé le statut d'une langue officielle dans la période (1830-1962) durant l'occupation française de l'Algérie. Après l'Indépendance avec la politique de l'arabisation appliquée par l'Etat ; le français a connu un recul dans les différents domaines de son usage, au niveau éducatif le volume horaire de l'enseignement du français est réduit, mais dans les dernières années le français a repris sa place avec l'apparition des écoles privées où il est enseigné de façon intensive et valorisée par la population algérienne¹.

❖ Ainsi, dans des secteurs importants nous trouvons le français domine d'une façon très forte comme :

a).secteur éducatif à l'indépendance, le taux de scolarisation en général était très faible, 90% analphabètes, ce qu'il, donne au français une position au français dans le système éducatif.

-ZEMMOURI déclare : « on peut dire que le français est plus enseigné aujourd'hui en Algérie qu'il était du temps des français », en dépit de la politique d'arabisation qui fait perdre le français quelque peu de son prestige mais il reste en tête des autres langues enseignées comme langues étrangères.

1Morechta Mourad Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master option didactique des langues –cultures ;l'alternance codique comme stratégie de communication cas des étudiants de la 3^{eme} année L M D filière du français –univ de Biskra p.5.p.6

b). **Le secteur médiatique et économique** concernant le milieu des mass-média -(surtout écrits) de langue française sont les plus lus chez tous les algériens. médias audio- visuels, la chaîne 3 comme exemple c'est un canal trouve une bonne place au sein de nombreux téléspectateurs algériens, au niveau économique la langue française est présente dans ce domaine une place importante dans ses divers aspects, elle véhicule la gestion des entreprises et créer des relations économiques avec les pays étrangers..

La position du français dans le bain d'arabisation : après l'Indépendance avec la politique d'arabisation comme une restitution de l'identité algérienne à travers le moyen de la traduction dans tous les aspects sociaux et à l'enseignement qui est devenu à la langue arabe dans toutes les matières. , Et pourtant le français reste encore en Algérie la première langue étrangère, , garde un grand prestige dans la société partout, comme un instrument de communication énormément employé¹.

1.3.5L'anglais en Algérie : Nous citons bien que dans les conversations quotidiennes des algériens la langue anglaise n'existe pas, en plus son utilisation par la jeunesse rarement, à cause la francophonie qui rend la langue française dominante depuis des siècles, mais au niveau institutionnelle nous remarquons la situation suivante

Selon Euromonitor: l'anglais est parlé en 2012 par 7% Des algériens, l'apprentissage de cette langue s'explique aussi par le fait que beaucoup d'algériens ont émigré au Royaume-Uni et dans d'autres pays anglophones .En 2002 le gouvernement algérien a initié une réforme profonde du système éducatif une des principales caractéristiques de ce changement est l'enseignement précoce des langues étrangères, où l'anglais est introduit au cycle moyen ,ainsi avec la mondialisation et la globalisation l'anglais commence à dominer et augmenter son influence essentiellement à travers

¹Morechta Mourad Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master option didactique des langues –cultures ;l'alternance codique comme stratégie de communication cas des étudiants de la 3^{eme} année L M D filière du français –univ de Biskra p.7

l'utilisation des antennes paraboliques et l'énorme essor de l'outil informatique et d'Internet .

L'anglais langue internationale par excellence

Afin d'étendre l'usage de l'anglais les Etats unis intensifier l'échange avec l'Algérie au niveau éducatif , l'ambassade américaine en Algérie offre des formations au niveau de l'enseignement développent la coopération avec l'Algérie .

ces processeurs peuvent aider l'Algérie à l'intégration au système international .Mais la réalité sociolinguistique en Algérie prouve que le français reste la langue de la réussite sociale pourtant l'avantage mondiale de l'anglais et sa diffusion comme langue hyper centrale dans la société algérienne qui possède une force d'attraction bien supérieure au français et à l'arabe langues super-centrales .¹

Les statuts des langues en Algérie par les pourcentages cités par Anne-Sophie Cordel en 2014 dans sa thèse sur la diffusion de l'anglais dans le monde anglophone (cas de l'Algérie)

- Dialectes arabes (72 %)
- Langues berbères (27 %)
- Français (0.03 %)
- Autres (0.03 %)

1.3.6.L'espagnol : la langue espagnole est surtout présente dans l'ouest du pays, en effet cette région a subi une forte influence espagnole se manifeste clairement dans la variété oranaise de l'arabe algérien, son développement s'explique par des facteurs sociaux et économiques ainsi que la proximité géographique avec l'Espagne et les brassages des populations qui ont permis le phénomène de l'emprunts linguistiques par un métissage linguistique, et la passion des oranais d'apprendre cette langue qui s'explique aussi par le fait que beaucoup entre eux ont émigré en Espagne.

¹www.axl.cefan.ulavol.ca/afrique/algerie.1demo.htm//2.4 le statut de langues en algerie.

1.4. Le français et l'arabe (langue emprunteuse et empruntée)

-Nous allons présenter les deux aspects de chacune des deux langues parce que la coexistence de ces langues dans le contexte algérien impose une relation linguistique réciproque.

1.4.1 Le français langue emprunteuse : pour exprimer une réalité spécifique le locuteur utilise les mots d'une langue dans le système linguistique d'autre et leur applique dans les communications avec toutes les règles de la langue d'accueil, les lexies employées ainsi apparaissent dans le discours oral ou écrit (presse, littératures) désignent l'univers référentiel du sujet parlant, tous les emprunts font référence à plusieurs univers référentiels propres au sujet parlant ... l'emprunt de la coexistence dans deux communautés culturelles et linguistiques bien distinctes l'une de l'autre,

Prenons un exemple : le mot « Hidjab » voile traditionnel porté par les femmes musulmanes. Aujourd'hui ce mot existe dans le vocabulaire français d'après les relations entre la France et les autres pays du nord d'Afrique résultant le contact entre le français et l'arabe. Un extrait du journal algérien de la presse francophone en Algérie montre le cas ; « pourtant nous les femmes aussi nous étions la bas avec ou son hidjab » (le jeudi d'Algérie, 16-07-1992)¹

-Cependant, l'arabe standard et la langue française subissent les aléas de l'incohérence du discours officiel en matière de politique linguistique et culturelle d'une part et des mutations sociopolitiques qui existaient au pays depuis du multipartisme d'autre part. L'ouverture démocratique de 1988 a

¹Yacine Derradji, article rédigé le français en Algérie « langue emprunteuse et empruntée » université de Constantine. www.unice.fr/bcl/of.caf/13/deraddji.html

libéré la parole et la créativité du sujet parlant algérien et l'a mis en condition d'exploitation de toutes les ressources et de toutes les possibilités mises à sa disposition.

Le système linguistique français et arabe obéissent à une dynamique sociale en dépit des interdits de types historiques et institutionnels qui affectent la langue étrangère, l'emprunt dans un sens comme dans l'autre semble être déterminé par les impératifs de l'interaction sociale, il se réalise dans le respect mutuel des formes du système d'accueil et offre de nouvelles possibilités d'expression aux locuteurs algériens francophones à emprunter de l'arabe nouveaux mots. Ainsi dans le français

1.4.2. Le français langue empruntée l'apport de français aux langues locales se réalisait en direction de l'arabe dialectal, de l'arabe standard et du berbère, concernant l'arabe dialectal (l'espace de notre étude) nous confirmons que le phénomène de l'alternance codique conversationnelle chez Gumperz spécifique aux locuteurs bilingues existe dans le contexte algérien.

- Une alternance conversationnelle chez les monolingues-arabe dialectal analphabètes en français et en arabe standard mais ayant une parfaite maîtrise de l'arabe dialectal. Dans les énoncés concernant ce public on a relevé une forte présence de mots « français » qui s'enchâssaient dans leurs discours assumant des fonctions linguistiques mais aussi sociales comme les montrent là quelques exemples :
- Rani rayhlmarchi « je vais au marché »
- Rani rotar « je suis en retard »
- Oui habit t'sabotini ? « tu veux me saboter ? »
- Matenantrahoumartahouamathani fi hadh'acharika « maintenant, il est en bonne santé et en paix dans cette entreprise ».

Ces exemples nous montrent que l'emprunt du français ne concerne que des unités lexicales et non des unités phrastiques supérieures au mot qui sont le fait de locuteurs bilingues, les termes « français » se réfèrent souvent à une réalité ou un objet que le locuteur analphabète ne peut désigner pas un terme en arabe dialectal tel que, téléphone, voter, parabole.....on remarque aussi une référence à des indicateurs de temps, de lieu, de personnes, de négation de modalités déversés et de termes dits conjoncturels appartenant au discours scientifique et technique de la langue française.

1.4.3. L'arabe langue emprunteuse l'arabe standard ainsi l'arabe dialectal sont deux langues s'enrichissent tout le temps par des mots « nouveaux » à travers le phénomène de l'emprunt, le contact de langues oblige ce voyage des mots entre les communautés linguistiques, l'arabe classique comme toutes les langues vécu une dynamique lexicale et des aller-retour, d'élargissement de leur vocabulaires grâce les savants, le contact des peuples et aussi les conquêtes ; prenant le mot (LAZAWARD) لازورد qui l'avait emprunté au Persan (LADJAVARD) et qui traduit en français « AZUR », le mot (say - شاي - Thé) emprunté du chinois et autres mots qui introduits dans le lexique arabe. En outre l'arabe dialectal aussi emprunt des mots ; voir le mot زلاميت qui renvoie au mot français allumettes et qui est utilisé par toute la population algérienne.

1.4.4. L'arabe langue empruntée l'arabe de moyen âge (717) était l'une de grandes sources de la culture occidentale, il influence divers domaines au 18^{ème} siècle les contacts entre le monde arabe et l'Europe sont limités à cette

époque à cause un tournant important pour l'empire arabe, pour cette raison il y a moins d'emprunts par exemple : Islam, ramadan.¹

-mais à cause les batailles de moyen âge entre les arabes et les occidentaux ; des arabismes insérés dans les langues romanes viennent de l'arabe classique et du vocabulaire savant, plusieurs mots arabes sont entrés en français par l'intermédiaire du latin médiéval l'italien et de l'espagnol, notamment dans les domaines scientifiques. Quelques exemples : en mathématique : le domaine est enrichi pendant cette période par plusieurs mots comme : algèbre, chiffre. En chimie : les arabes étaient des chimistes il y a quelques éléments introduisant au français exemple « alchimie, amalgame ». Au commerce : les arabes étaient aussi des commerçants, ils jouaient le rôle d'intermédiaire entre l'orient et l'occident, cette activité commerciale des arabes a enrichi la langue française par des mots comme : magasin « مخزن » ou des mesures de poids : carat « قيراط ».

Conclusion : l'observation de la situation de contact de plusieurs langues pousse de dire que c'est un milieu fécond d'une richesse linguistique .tous ces phénomènes se produisent dans un espace distinctif donne un dynamique à la langue (emprunteuse ou empruntée)et aussi un développement au niveau linguistique ainsi que le niveau culturel des locuteurs de cette langue en vue de contexte linguistique algérien, l'échange de langues résulte un type spéciale de langue c'est l'arabe algerien.

¹Jana Řehořová « EMPRUNTS ARABES EN FRANÇAIS » Diplomová práce Brno2007
Katedra francouzského jazyka a literatury PEDAGOGICKÁ FAKULTA MASARYKOVA UNIVERZITA

Chapitre 2 :
Les raisons de l'emprunt

Introduction:

Dans le deuxième chapitre nous allons chercher les raisons qui poussent le locuteur d'une langue donnée à utiliser d'autres mots issus d'autre langue dite étrangère.

-Autrement dit quelles sont les causes derrière l'existence de ce phénomène linguistique ? l'emprunt c'est un phénomène universel affecte toutes les communautés linguistique d'aujourd'hui ; nous précisons dans le chapitre suivant le cas de l'Algérie ,une communauté linguistique multilingue où l'emprunt se manifeste qu'un phénomène inhérente dans le parler algérien ; l'arabe algérien est une variété emprunteuse d'autres langues notamment le français cela vient de plusieurs raisons sociales et individuel qui nous poussent à les connaître ; citer ; expliquer ,donc pourquoi le locuteur algérien arabophone emprunte du français ?

2. Les raisons des emprunts

Sont très variables on retient trois raisons principales, historiques, sociolinguistiques, psychiques.

2.1. Les raisons historiques la colonisation française de l'Algérie c'est l'une des raisons très importante à la présence du français d'une manière enracinée, donnant un coup d'œil sur cette présence depuis le début.

La colonisation française commença à l'époque de Charles 5 ; qui imposa une politique autoritaire ; à cause cette politique il préparer une expédition en vue de conquérir l'Algérie en 1829.

Dès 1827 la France mit à contribution tout sa marine avec l'accord des puissances européens .ils ont dominé la société algérienne et imposer leur langue dans l'administration, l'enseignement et aussi l'affichage. Pendant un siècle.

Puis ; des troupes françaises débarquèrent le 14 juin 1830 dans la presqu'Île algérienne de Sidi-Ferruch à 25 Km à l'ouest d'Alger, les français chassèrent aussi tôt les turcs et à la suite de leur victoire, les militaires français se livrèrent au rivage d'Alger jusqu'au 1839 où la France entreprit la véritable conquête de l'Algérie et disposait une armée de 100.000 hommes. Cependant cette conquête de l'Algérie fut longue ; contrairement au Maroc et à la Tunisie, cette conquête se fit par la force des armes, sur toutes les villes ; alors tout le territoire d'Afrique du nord situé entre le Royaume du Maroc à l'ouest et le Beylicat de Tunis à l'est, fut appelé Algérie.¹

Les colons firent main basse sur les terres arabes en achetant à vil prix de vastes domaines aux turcs.

l'idéologie de l'époque trouverait en partie sa justification dans la présumée supériorité de la race française sur « la race indigène » Jules Ferry (1832-1893).

Depuis 1848 les musulmans d'Algérie étaient français formellement ; pratiquement ils étaient soumis au code de l'indigénat

Nous avançons que dans cette période le langage algérien devenu étrange de toutes les catégories sociales cet aspect qu'il est expliqué la domination des colonnes où ils sont imposés leur langue dans toute la société pendant deux siècles.

À partir de 1870 l'enseignement traditionnel arabe été déraciné. Par conséquent les algériens refusaient d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises publiques.

en 1930 le gouvernement colonial célébrait l'Algérie française ; en 1938 déclare « l'arabe comme langue étrangère en Algérie ».

¹ www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-demo.htm

Cette étape était suffisante pour effacer l'identité arabe des algériens ;

L'Algérie fut intégrée directement à la France pendant plus qu'un siècle dans tous les domaines. En générale les arabes fréquentaient leurs écoles coraniques en arabe dans un système d'éducation parallèle, comme un résultat inévitable de tout ça ; la langue de colonisateur été imposée aux algériens c'est ce que nous verrons tout de suite :

- L'imposition de la langue française. A cette époque les européens croyaient que leur civilisation était supérieure (Millian Merçais 1900-1931).

Encore au début du 20^{ème} siècle les algériens résistaient luttant la colonisation française d'une manière de refus de laisser leurs enfants grandir dans l'ignorance au lieu d'apprendre la langue française pourtant la France fit pire en imposant à l'Algérie le code de l'indigénat qui correspondrait à une forme d'esclavage des populations autochtones car elle les pris toute identité. En parallèle il existait une petite élite bilingue ouverte aux idées occidentales qui favorisait l'éducation en français.¹

2.2. Les raisons sociolinguistiques comme nous l'avons vu dans la partie précédente la langue française enracinée dans la société algérienne grâce des raisons historiques, rendent l'Algérie un grand pays francophone pourtant elle ne fait pas partie de la francophonie.

la coexistence de plusieurs langues en Algérie, arabe standard, arabe dialectal, berbère, ne limite pas le français d'occuper une place essentiel dans tous les secteurs, économique, éducatif, médiatique et politique, la société algérienne après l'indépendance reste une société multilingue que le français utilisé dans les échanges quotidiens (commerciaux ; culturels) ce qui

¹ www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm

provoque une diffusion de son vocabulaire, cette place importante se reflète aussi dans les milieux d'intellectuels algériens ; Kateb Yacine considérait que « c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne »¹ Cette réalité sociolinguistique permet de montrer que les algériens sont généralement francophones à différents degrés, citant « les francophones réels » c'est-à-dire les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours.

« Les francophones occasionnels » il s'agit d'individus qui utilisent de français dans des situations bien spécifiques formelles ou informelles.

Les francophones passifs se sont eux qui ne pratiquent pas le français mais le comprennent

Cette réalité sociolinguistique approuve l'influence de la langue française aujourd'hui sur le locuteur algérien et lui pousse à utiliser cette langue complètement ou par l'emprunt de quelques mots dans une conversation de sa langue maternelle avec une façon spontanée se répète souvent. Même au jeune Etat musulman arabe, le français langue de colonisation, langue étrangère enseigné à l'école algérienne dans le cycle primaire, secondaire et universitaire, où les matières scientifiques et techniques enseignées à la langue française tout au long le parcours universitaire.²

Safia Rahal disait : « c'est pourquoi l'objet de notre communication est de soulever un paradoxe qui n'échappe à personne, s'il est vrai que l'Algérie est

¹Messaoudanikarim, « Pour une approche sociolinguistique des alternances codiques dans les pratiques langagières des enseignants de français en classe primaire : Le cas de l'École Ali Boukhalifa Batna » p15 mémoire de magistère en sciences du langage, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de français, École doctorale Algéro-française UNIVERSITÉ EL-HADJ LAKHDAR BATNA

²Ibid .Messaoudanikarim

le seul pays du Maghreb à n'avoir pas rejoint la francophonie institutionnelle, pour des raisons que nous connaissons, il ne faut pas oublier pourtant que c'est le deuxième pays francophone dans le monde ».

Nous confirmons ce qu'elle a dit Rahal, l'utilisation de la langue française dans l'Algérie est très vaste comme si il n'y a pas la langue de colonisateur. Cette influence existe encore dans la réalité algérienne jusqu'aujourd'hui.

Nous affirmons ça dans le domaine économique où le français un outil de travail et un instrument de communication ;Cependant l'administration algérienne imprime les documentations à la langue française ainsi dans les mass-médias (journaux, émissions de radio, programmes de télévision) de plus les deux régions (Algérie-France) sont frontières de langues différentes mais les relations étroites entraînent inévitablement des échanges lexicaux .ainsi nous notons qu'il existe nécessairement des raisons individuelles plus précisément , Calvet a souligné cela : « il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion »(L .J. Calvet : 1999, p 82) ces raisons peut être considérées parmi les raisons sociolinguistiques ainsi que psychiques avec autres que nous allons présenter en suite.

2.3. Les raisons psychiques nous discuterons dans la partie suivante, un élément tout aussi important dans le sujet d'emprunt, c'est l'attitude de locuteur(s) devant une langue étrangère, ce facteur qui peut être une attraction ou une distraction :

2.3.1. L'attitude linguistique : L.J Calvet disait « on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lors qu'ils considèrent leur norme comme la norme, à l'inverse il y a insécurité linguistique lorsque

les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. (Calvet, 1993, p 47).

Plusieurs spécialistes avancent l'idée suivante :

« Les attitudes s'apprennent, les parents et l'école, les camarades et l'entourage et surtout les expériences personnelles »¹ donc l'entourage joue le rôle important à l'existence de telle ou telle attitude.

Il s'agit donc d'un phénomène social très répandu dans les différentes communautés linguistiques ; nous nous intéressons au cas de certains étudiants en Algérie particulièrement dans des établissements d'enseignement. Quoique le choix du langage est personnel ;² c'est l'attitude d'un locuteur algérien à la langue française qui est mettre ce locuteur dans tel ou tel situation linguistique ; un choix du langage ; des mots algériens ; des données linguistiques.

Nous avons divisé les raisons psychiques possibles en trois sortes d'attitudes.

2.3.1.1 L'attitude de la langue de supérieure : la langue d'un pays dominant, culturellement, économiquement, politiquement à une époque donnée ; devient très fréquemment donneuse de mots, c'est le cas de la France en Algérie, plus que la période coloniale, la France aujourd'hui comme une région frontière de langue différente est un pays développé, offre les bonnes conditions de vie, l'immigration du nord d'Afrique notamment l'Algérie

¹Manouni Mohamed Brahim l'insécurité linguistique et les représentations linguistiques chez les étudiants de 2^{ème} année licence de français l m d de l'univtahiri Mohamed –Bechar . Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage P.17 .univ de Laghouat ,département de français L M D

².Safiarahal « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité », Téléchargeable sur le site : http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm. Page active le 18/04/2010. 20h25.

explique bien la relation entre les deux régions est l'attitude des algériens à l'égard de la langue française comme la langue de supérieur.

2.3.1.2. Langue de prestige : dans le cas où le locuteur pense que sa façon de parler est dévalorisée, il recourt à emprunter des mots d'autre langue cette langue est prestigieuse selon son attitude, C'est le cas de locuteur algérien qui emprunte des mots français dans sa façon de parler, nous observons que la majorité de locuteurs algériens alternent les deux langues (français-arabe) dans leurs conversations quotidiennes à l'arabe dialectal parce qu'ils ont le sentiment que cette langue est une langue de prestige utilisée entre la classe sociale haute. Autrement dit l'emprunt fait partie d'un phénomène de mode plus général, c'est une manifestation de la volonté d'imiter une culture alors sentie plus prestigieuse, souvent il existe un synonyme de ce mot dans sa langue maternelle, mais le locuteur recourt à utiliser le mot étrange.

Si on revient au cas des algériens il faut dire, la langue aussi la culture française comme une culture européenne plus moderne plus ouverte au monde c'est ce qu'il influence les algériens ; qui sont toujours à l'égard de cette langue et culture comme le signe de prestige ; de modernité par-apport leur culture arabe.

2.3.1.3. La langue des intellectuels : l'attitude que la langue empruntée c'est une langue d'intellectuels, l'une des raisons principales de ce phénomène là ; la majorité d'algériens (instruits ou analphabètes) ont cette attitude.

Messaoudani Karim affirme que : « la langue française vise à promouvoir la science moderne et suscite un intense intérêt mondial qui s'est reflète dans les milieux d'intellectuels algériens » Messaoudani précise le milieu d'intellectuels algériens parce qu'il est le milieu que contient un nombre énorme d'intellectuels francophones. Dans tous les domaines ; ainsi des

étudiants en Algérie dans les établissements d'enseignement choisissent faire leurs recherches en français en tant que langue d'enseignement et un accès au modernisme ; en plus un grand nombre d'algériens reçoivent les programmes français de télévision parce qu'ils ont la notion que cette langue c'est l'aspect d'un locuteur cultivé.

L'objectif a été de montrer que le recours à l'emprunt c'est un résultat d'une variété de raisons derrière l'usage des mots d'une langue étrangère coexiste avec la langue maternelle, ce phénomène affecte le locuteur que ce soit analphabète ou un locuteur qui maîtrise la langue française avec une compétence bilingue. Pour mettre en évidence ces raisons et confirmer son existence dans le terrain ; nous avons planifié un questionnaire qui contient des questions reliés au thème de recherche et l'attribué aux étudiants universitaires du département de français à Laghouat, notre corpus de recherche .Pour finaliser à l'analyse et l'interprétation de ce questionnaire, obtenir un résultat précise

.pourcela nous contrainst à utiliser un techniques convenable à nos données .l'enquête par le moyen de questionnaire qui doit être préparé à travers un choix de questions pertinent il est fait sur le terrain ce qui est facilite à nous de regrouper ,analyser les données nécessaires .

Le choix d'échantillon

A travers cette enquête nous avons visé les étudiants du département de français à l'université de Laghouat .ces étudiants parlent l'arabe dialectal même dans le milieu universitaire considéré comme un milieu proche du français .tout en étant conscient que les étudiants en question sont un public étranger à la langue française et que ces étudiants sont construits leur base en

matière de langage en français ; cela apparait par le parler algérien de cette catégorie .

Critères des échantillons

Concernant la taille de l'échantillon nous avons choisi 31 étudiants ; le minimum mais suffisant à travers les réponses dans le questionnaire qui ont montré l'usage de mots étranges et leurs raisons.

La présentation du questionnaire :(voir annexes)

Ce questionnaire est réalisé dans le but de démontrer si le locuteur algérien (laghouati) de l'arabe dialectal recourt à l'emploi de mots en français lorsqu'il s'exprime. Le questionnaire que nous proposons est de type mixte (structuré et non structuré).

Nous avons planifié notre questionnaire en 4 questions que nous avons partagées en deux parties. La partie une consacrée à l'identification du public ciblé. Cette première partie du questionnaire constitue une sorte d'introduction au travail à travers laquelle nous recueillons des informations nécessaires à notre enquête (âge et sexe des sujets)

Dans la deuxième partie nous avons posé deux questions : une fermée et l'autre ouverte. Ces questions sont en relation avec la réalité ou l'existence du recours à l'emprunt et les motifs de ce recours.

Analyse de questionnaire

Le questionnaire que nous venons d'effectuer nous permet de conclure que Tous les locuteurs de l'arabe dialectal recourent à l'emprunt de mots en français lorsqu'ils s'expriment.

La majorité de ces locuteurs pensent que c'est l'habitude qui est responsable de ce recours ; nous classons la notion d'habitude dans le cadre des raisons

sociolinguistiques, cela permet de dire que la majorité des emprunts chez les locuteurs de l'arabe dialectal s'expliquent en termes sociolinguistiques (17%) de public sondé, le reste des motifs, envisageables s'articulent autour des raisons historiques.

(13%) du public sondé croient que c'est le milieu ou l'entourage social, nous pouvons calculer cet dernière frange avec la première (60%) parce que nous croyons que le motif de milieu s'insère lui aussi dans le cadre des raisons sociolinguistiques cela nous permet de conclure que (73%) de public sondé croient que ce sont les raisons sociales sont les responsables de ce phénomène.

Resultat1 : interprétation résultat de l'analyse

(80%) de public sondé sont des femmes sur 31 questionnaires distribués, non enregistrant que 3 réponses masculins

En ce qui concerne la tranche d'âge (63%)de public à un âge varié entre 20et 25 (10%)25-30 (5%)15-20 (13.5%)30 et plus .

Ce qui concerne la partie questions de notre questionnaire qui porte le recours ou non de notre public à l'emprunt l'lorsqu'ils parlent l'arabe dialectal (100%) des personnes questionnés affirment ce recours à l'emprunt des mots en français lorsqu'ils s'expriment à l'arabe dialectal

Question 2 en ce qui concerne la question qui dépend à les raisons qui poussent les locuteurs à emprunter un mot en français dans le parler à l'arabe dialectal, on a constaté que 60% des personnes questionnés pensent que l''habitude est la première raison les pousse à recourir à l'emprunt

(17%) de public questionné pensent que le milieu qui pousse à recourir à l'emprunt

(13%) du public avance que c'est la donne historique (colonisation) qui impose (indirectement) à l'emprunt

2 personnes de public sondé ont parlé du prestige cela s'inclure dans les raisons psychiques.

Le reste des réponses est inexploitable.

Partie 2

Etude du corpus

1. 1-l'enquête et l'enregistrement :

Le domaine de la socio linguistique est un domaine de recherche pour recueillir des informations pour l'analyser comparer et soumettre ces données à l'expérience

Pour faire ça ; nous avons utilisé l'enregistrement comme un moyen de recherche qui facilite cette tâche de travail

Méthode choisie :

Pour mener notre étude de recherche à un bon résultat ; nous avons choisi l'enregistrement qui nous donne une confirmation concrète grâce à l'écoute

Après nous avons classé les différents types d'emprunts existants

Analyse des enregistrements :

Nous avons utilisé l'arabe dialectale comme un échantillon de travail

A travers les enregistrements réduits quelques types d'emprunts, les classe sous catégories

Nous allons présenter des conversations puis les conclusions .

1.3. Analyse des enregistrements

Nous avons fait des enregistrements des conversations spontanées en arabe dialectal algérien pour pouvoir déduire des emprunts et aussi pour classer ces derniers sous chaque catégorie ou type d'emprunt existés

Nous allons présenter deux conversations

Conversation 1

Hanane : sbahlkheirkhadidja ; goulilinharekkifach raki taagbih ;

la journée taakkifachrahitaagueb ?

Khadidja : sbahnour **premièrement** , **deuxiement la journée** taainormal ;

adiehhh noud nrouhlkhedmataaiouuuu**ça**

marcherouhlmarchi nechrikodianirouhldarnanawed**repreni**rouhlelkhedma.....

.....

.....wo**oensuite** ; rouh**llaposte**kach ma

nkdi**on sijama**ischoufkachhajakach ma dakhletlikach braya kach**la**

monnaiec'est **ça** .

Hanane : **merci** yaatikisahakhadidja.

Conversation 2

Abdelkader :chtatehkili ?

Mohamed :hahahawechnhkilek ?

Abdelkader : **fais l'enregistrement**

Mohamed :wechmaanahal**l'enregistrement**

Abdelkader :**l'enregistrement** maanahatasjilsawtifaaidataadirasa ..aww...

Mohamed :bikhousouswach ?

Abdelkader :**n'importe quelle chose**

Mohamed :aywa

Abdelkader :wechdertfihatkharej~~lfacilti~~wla

..tjib~~lfacilti~~loukantballk~~l'occasion~~ ?

Mohamed :choufanaloukantkounandidrahemmaanahankounlabas alia
nchrilcachahsen men~~lfaciliti~~

Abdelkader :emkach~~mieux~~ que ~~la faciliti~~ ;ahsen men ~~lfaciliti~~

Mohamed :hehdork ana nchril~~faciliti~~lwah fharhanrouhi !!!

Abdelkader :taoudtgaji Mohamed :mahichmliha ;;manekdebchalik ana wahed
men nassmanichi maa dik...ehhhkaynwahdlhwayjygouloulhemlkamaliyat
yak ; ~~climatiseur,vontilateur, frigidere~~ fakhm ;~~telefision~~fakhm ;yak hoya kol
marra nechrihajaajebni~~tilifoun~~chhalydirydir b
zoujhakzoujeddi ;mechnrouhndir~~faciliti~~narhanrouhihowaydirkhamsawanand
ih b thmnia

Abdelkader :anamanich ;~~je suis pas contre l'idéetaa~~~~facilité~~wlacach

Mohamed :hehAbdelkader :~~anacontrel'idéentaarba~~

Mohamed :heeeehhadikgaaranamanachmaaha

Abdelkader :khatrachtodkhel fi

amrchobhamatalgachkifachtokhrej ,~~depréférenc~~enddillacch

Mohamed :aywa !!

Abdelkader :kheir

Mohamed :yehkiliwahd eh ;; Abdelkader :wntfahemmaasayed

yakhouya ana nchrirabaa w nadfaalek~~des tranches pour quatre semaines~~ wla
~~six semaines~~

Mohamed :diklkhatrayehkiliwahd.....galiwahedyokhlesswahdtlat~~achmlion~~
wlarbaataach ma tbanechalih~~même pas même pas~~ achraayam fi
chharyjiysalefjasallafalyatlat~~mlayin~~ ,,

Galli lakali fi **tilifoun** gallou rani f dar arwahligallidernafihaacha maa laazouj ,rohnalsala f dar taahomgallouchhalraktokhlessgalloutlatach**mlion** w haja

Abdelkader :**par mois** ?

mlayntaairaha fi set chhorkifachmajbhalich ?

Abdelkader :**six mois ça veut dire** 13 wzidchhal**six mois trente ;quarente neeeuf.....**

Mohamed :gallouchharjaykitkounrayhtokhlesskhabbarni ,gallikhabarni w rohnajbedhasahlauoiysalsabaa.....lfalaaaahysalkhamsadakysalhw ayejmalhachahamiat**tilifoun ,micro onde** ,eh

Abdelkader :machinalavee

Mohamed :ywdikon ka gal **machina lavee ;tilifoun,séchoir ,la brosse**hadik li yakhdmoufihanssa

.....

...gallouhaktlatarahllfalahhakkhemsa

Abdelkader :mataawdechtkharaj

Mohamed :gallouchouftzidtkharajdourowla**dirfaciliting**ataak ,w houwawchni kan **chèqueattihlmadame** ,ka dir fi lakhor**w tversi**

Abdelkader :wtkor

Mohamed :tkorr !aya lmohimkimahakchharlakhorjanigallou rani mfaddaltmenia a chharlakhorgallou rani mfaddaltesaa .ad ayechhowa w martou**panks**

Abdelkader :**panks**w la belle vie voilasah

Mohamed :b**caroustou** w labassalih

Abdelkader :hiiiih ;walou**sont des dépenses plus** .

1.4. Interprétation des enregistrements

Nous avons proposé dans la partie théorique plusieurs types d'emprunt, pour confirmer l'existence de ces types dans le parler algérien, à travers la classification dans le tableau sous- dessous

	Type d'emprunt				
Mots empruntés	E de type intégral	E de type intégral adapté	Les faux emprunts	L'emprunt hybride	La formation composée
lajournée	X				
deuxiement		X au niveau de la phonétique			
lmarchi		X au niveau de la phonétique			
repreni		X au niveau de la phonétique			
en sijamais		X au niveau de la phonétique			
ensuite	X				
l'enregistrement	X				
:n'importe quelle chose					X

lfacilti		X au niveau de la phonétique			
frigidere		X au niveau de la phonétique			
tilifoun		X au niveau de la phonétique			
telefision		X au niveau de la phonétique			
;je suis pas contre l'idée	X				
ana contre l'idée					X
lcach		X au niveau de la phonétique			
mlion		X au niveau de la phonétique			
des tranches pour quatre	X				

semaines wla six semaines					
caroustou		X au niveau de la phonétique			
machina lavee		X au niveau de la phonétique			

L'interprétation de l'enregistrement

Nous avons constaté que le parler algérien à l'arabe dialectal contient évidemment et d'une façon enracinée des emprunts du français ; concernant le type de ces emprunts ; nous confirmons que

(65%) des emprunts dans les conversations enregistrées des algériens sont de type ; emprunts intégral adapté au niveau de la phonétique.

(25%) des conversations utilisent le mot français tel quel ça fait partie des emprunts de types intégral.

(10%) de l'emprunt du français d'après les conversations enregistrées est de type de formation composée.

Conclusion générale

Conclusion générale

Cette recherche basait sur un point de départ, qui pose ce phénomène comme un effet de contacte linguistique précise entre l'arabe algérien et le français.

En effet l'une des questions principales dans notre recherche serait l'existence des mots empruntés du français dans les conversations quotidiennes chez les algériens, les résultats montre que tous les étudiants enquêtés même les gens que nous avons enregistré leurs conversations utilisent des mots français dans leur vie quotidienne, ceci nous donne une confirmation que toute la population algérienne recourt à l'emprunt du français.

Concernant les raisons derrière cet emprunt ; les résultats ont montré que les raisons principales que nous donnons la majorité des étudiants font partie du cadre sociolinguistique algérien qui est le responsable de ce phénomène-là. Les réponses d'étudiants renvoient à l'entourage familial et à la société. Ils se sentent Cette pratique est habituelle dans un pays francophone depuis des siècles.

Ainsi, selon nos résultats les raisons historiques sont aussi responsables de ce phénomène, une partie d'étudiants avancent la colonisation française de l'Algérie comme une raison historique principale. Résulte l'introduction du vocabulaire français dans leur dialecte.

Ce qui concerne l'attitude à l'égard de la langue française comme langue de prestige ; les résultats ont montré que cette attitude n'est pas forcément une raison pousse les algériens à emprunter des mots français. ce qui explique qu'un peu d'étudiants avancent cette raison psychique ; ils ont donné une confirmation que, le recours à l'emprunt est une pratique se fait spontanément.

Les résultats de nos enregistrements nous ont permis d'observer le contexte linguistique algérien un contexte vaste ; emploie tous les types de l'emprunt, par des locuteurs parlent la langue de tous les jours avec leur spécificité langagière.

Ce qui confirme l'effet intensé d'un contact entre le français et l'arabe algérien.

En fin notre travail dans le domaine de sciences du langage cherche un phénomène sociolinguistique serait exister dans toutes les communautés linguistiques.

Bibliographie

1. ouvrages

- Ferdinand de Saussure Cours de linguistique générale ..Editions talantikit2002p 235-236
- André martinet .Eléments de l'linguistique générale cursus.5^{eme} éditions édition Mehdi

2. Mémoires

- Manouni Mohamed Brahim l'insécurité linguistique et les représentations linguistiques chez les étudiants de 2^{eme} année licence de français l m d de l'univtahiri Mohamed –Bechar . Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage .univ de Laghouat ,département de français L M D
- NajetBoutemgharine –thèse de doctorat « emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française ;univ paris Diderot (paris 7)école doctoral 132 sciences du langage 12 décembre 2014discipline :linguistique théorique ;formelle et automatique
- Morechta Mourad Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master option didactique des langues –cultures ;l'alternance codique comme stratégie de communication cas des étudiants de la 3^{eme} année L M D filière du français –univ de Biskra
- Jana ŘehořováMASARYKOVA UNIVERZITA , PEDAGOGICKÁ FAKULTA, Katedrafrancouzskéhojazyka a literatury, EMPRUNTS ARABES EN FRANÇAIS , Diplomovápráce, Brno2007.
- Messaoudanikarim, « Pour une approche sociolinguistique des alternances codiques dans les pratiques langagières des enseignants de français en classe primaire : Le cas de l'École Ali Boukhalfa Batna » mémoire de magistere en sciences du langage, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département

de français, École doctorale Algéro-française UNIVERSITÉ EL-HADJ LAKHDAR BATNA.

3. sitographies

-Safiarahal « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité », Téléchargeable sur le site : http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm. Page active le 18/04/2010. 20h25.

Yacine Derradji. article rédigé le français en Algérie « langue emprunteuse et empruntée » université de Constantine

-www.unice.fr/bcl/of.caf/13/deraddji.html

-la diffusion de l'anglais dans le monde le cas de l'Algérie .Anne Sophie cordel<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel01560885>.12jul2017

-www.axl.cefan.ulava.ca/Afrique/algerie-1demo.htm

www.Wikipedia

- Roland Laffitte .texte de la séance SELEFA « topologie des mots arabes dans les langues européennes » . 26janvier 2005.

Annexes